



Achat maison 50/50 avec un apport

Par **Piro**, le **21/05/2015** à **12:49**

Bonjour a tous,

Nous venons de faire une proposition d'achat d'une maison avec ma compagne qui a été accepté.

Nous ne sommes ni pacsé, ni marié.

Je viens vers vous pour une demande un peu particulière.

On voudrait que notre maison nous appartienne a part égale tout fn sachant que je bénéficierai d'un apport.

Pour exemple, notre maison coute 200000 euros frais de notaire compris. Je voudrais mettre un apport personnel de 50000 euros. Il nous reste donc 150000 euros a payer, on voudrait tout d'abord protéger mon apport afin qu'il me revienne, ensuite on voudrait payer a proportion de ce qu'il nous reste a payer pour le prêt afin que la maison nous appartienne a parts égale. Soit dans mon exemple que je paie 50000 sur le prêt et pour sa part 100000 euros.

Est ce possible de l'acter?

Qu'arrive t'il en cas de séparation?

Sera t-il possible que chacun récupère son capital?

Merci par avance de vos réponse